



# Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1<sup>er</sup> étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex  
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19  
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : [bncgtairfrance@free.fr](mailto:bncgtairfrance@free.fr)

N° 45 - Roissy - Octobre 2009



En changeant de logo et en modifiant son nom commercial, notre compagnie a fait bien plus que de l'agitation marketing. Ce nouveau logo couronne une série de mesures 2009 (Riposte graduée, ATGPE, Plan de Départs Volontaires) qui a pour but de restructurer Air France en profondeur, y compris visuellement.

## La crise pour alibi

Nous en avons confirmation, la crise n'est bien qu'un effet d'aubaine pour la direction, un accélérateur de mesures déjà décidées auparavant. Nous basculons tous dans une ère sociale inédite à l'heure où nos dirigeants cherchent un nouveau modèle économique, la croissance rentable ayant fait long feu.

Premier fait marquant : la fin de la garantie de l'emploi à Air France est actée dans l'ATGPE. Deuxième fait marquant : la direction cherche des candidats au départ de l'entreprise.

## Des suppressions d'emplois qui n'ont rien à voir avec la crise

A l'occasion de la présentation du Plan de Départs Volontaires (PDV) lors de la session du CCE du 22 octobre, un rapport conjoint des Commissions Economie/Production et Emploi/Formation a été remis en séance. Son contenu est édifiant puisqu'il acte entre autres le fait que la majorité des suppressions d'emplois, décidées dans le cadre du PDV, n'ont en fait rien à voir avec la crise. Il s'agit de choix stratégiques et financiers dans une course effrénée à la rentabilité et au bon plaisir des actionnaires.

## L'attitude de la direction sanctionnée par une expertise

La direction n'en voulait surtout pas, nous l'avons finalement obtenue. Cette expertise nous aidera à démontrer qu'Air France a bel et bien changé de cap social depuis un an. Les syndicats désireux d'ouvrir les yeux sur cette nouvelle réalité sont les bienvenus dans le débat que la CGT a lancé depuis plusieurs mois. Les récentes heures d'infos syndicales effectuées nous enseignent que les salariés ressentent déjà les effets de cette nouvelle politique destructrice d'emplois. Cela ne s'arrangera certainement pas avec 1700 emplois supplémentaires sacrifiés.

Plus que d'une simple expertise, la CGT est porteuse d'une demande de droit d'alerte depuis de la session de CCE du 4 juin dernier. Ce droit d'alerte, s'il avait été voté par les autres Organisations Syndicales, nous aurait offert une **analyse extérieure complète de la stratégie de l'entreprise** avec obligation pour la direction de transmettre tous les chiffres qu'elle rechigne à nous fournir depuis plusieurs mois. Au moins devra-t-elle enfin se justifier sur ses orientations avec cette expertise.

## Le modèle low cost en ligne de mire

Jusqu'il y a trois ans, la direction nous jurait la main sur le cœur qu'Air France n'avait pas vocation à se rapprocher du modèle low cost et ferait au contraire jouer son « image haut de gamme ». Après avoir massivement investi dans Transavia il y a 3 ans, Air France réfléchit sérieusement à la possibilité de faire payer le deuxième bagage en soute ou encore de faire payer les services à bord, au risque de brouiller notre image de compagnie traditionnelle.

Côté fret, le grand gagnant de la crise s'appelle Martinair, une compagnie cargo à bas prix achetée par KLM l'an dernier. Air France recentre son activité sur les routes des avions commerciaux et n'opérera plus que 5 avions cargo contre 12 jusqu'ici. La CGT, par son analyse, sa communication et sa ténacité, a forcé la direction à modifier ses plans puisque seulement 2 avions étaient prévus pour le nouveau programme tout cargo.

### **La finalité ? Tirer nos conditions sociales vers le bas**

Si Air France succombe aux sirènes du modèle low cost, il serait illusoire de penser que nos conditions de travail et nos emplois vont rester ceux d'une « Major ». **Le thème central de l'ATGPE** ne doit tromper personne : tout tourne autour de la **mobilité et** de la **flexibilité**. Il s'agit de la stratégie de management d'Air France pour les années à venir.

Là où les entreprises, qui ne juraient que par la mobilité contrainte, essaient d'en sortir devant les ravages que cela occasionne dans les rangs des salariés (Ex France Telecom), Air France fait le choix de s'y engouffrer, avec tous les risques que cela comporte pour les salariés en manque de repères dans l'entreprise.

« La mobilité mal conçue représente une rupture supplémentaire dans un monde du travail vécu sans perspective, depuis que la crise en a bouché l'horizon. La hausse brutale du chômage nourrit la peur. En 1929, les suicides avaient eu lieu à Wall Street. En 2009, la peur s'est étendue à l'ensemble des entreprises... » - extrait d'un article du journal Le Monde.

### **Un accord sur les « risques psychosociaux » en trompe l'œil**

La direction, devant les pressions gouvernementales (toujours suite à la situation sociale de France Telecom), veut mettre en place un accord sur les risques psychosociaux dans l'entreprise.

A quoi va servir cet accord alors que les risques psychosociaux sont induits par une politique initiée en toute connaissance de cause par l'entreprise ? La mobilité exacerbée et la flexibilité engendrent des risques psychosociaux pour les salariés, c'est aujourd'hui reconnu. De plus, à travers cet accord en préparation, Air France continue de déposséder les CHSCT de leurs prérogatives. Ce n'est pas acceptable.

Avec le PDV, la direction a, semble-t-il, réussi à centrer l'essentiel des débats autour de 2 questions centrales : qui part et avec combien d'argent ?

**Mais qui parle de ceux qui restent ? De leurs conditions de travail ? De la productivité supplémentaire engendrée par ces départs ? Du stress supplémentaire ?**

En attendant l'expertise externe du PDV, la CGT Air France alerte l'ensemble des salariés de l'entreprise sur la situation sociale de l'entreprise qui évolue aussi rapidement que le recommandent les marchés financiers.

Tout se construira avec vous.

A l'appel de la CGT, les salariés de l'escale de Marseille sont entrés dans la lutte et les salariés du hub de Roissy entameront un mouvement le 10 novembre prochain. Point central de ces mouvements : les effectifs et les conditions de travail mises à mal par le projet ITINERAIRE.

Les salariés de la DGI à Orly se sont eux mobilisés le 30 octobre pour la défense de 2 de leurs élus CHSCT CGT attaqués par leur direction pour excès de pugnacité, semble-t-il. Au cœur du désaccord, les risques psychosociaux des salariés justement...

**La CGT exige une autre politique plus respectueuse de l'emploi  
Air France et des conditions de travail des salariés.**